

## Voletis

## Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rése au Moni bel



Diposi/Rogula

25 JAN. 2013

au graffe du tribugal de l'entreprise francophone de Bruxeiles

Dénomination : HIPPO DROOM

Forme juridique : Asbi

Siège: PLACE TERDELT 2 BTE 69 A 1030 SCHAERBEEK

N° d'entreprise : 0464808261

Objet de l'acte: Dissolution et Liquidation

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 28/11/2018, il a été décidé à l'unanimité des membres présents de liquider et de dissoudre l'ASBL HIPPO DROOM à dater du 30/11/2018.

L'ASBL ne possède ni actif, ni passif ; l'Assemblée générale ne nomme donc pas de liquidateur.

Décharge pleine et entière pour la gestion et tous les actes effectués jusqu'au jour de la liquidation est donnée aux membres et administrateurs.

Les archives des livres de l'ASBL seront conservées durant 5 ans à l'adresse suivante : Au Botiou 2 Boite 1 à 4682 Oupeye.

L'Assemblée générale extraordinaire se clôture à 20h.

Pour extrait conforme,

Denis JOSSE Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature